Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 52 (1964)

Heft: 43

Artikel: Un jour le fleuve parla : (suite)

Autor: Nair, Kamala

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-270735

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La femme dans la typographie

(Suite de la page 1)

clarait, dans un rapport officiel en 1883 : « le métier de compositeur peut facilement être exercé par des femmes, puisqu'il consiste à rester assis ou debout devant une casse et à



Marque d'imprimerie de Pierre de Keysere ou César ou Lempereur, suivant qu'il latinisait ou francisait son nom. Il imprima à Gand, de 1516 à 1547. Sa mère Béatrice van Orroir, veuve du célèbre imprimeur Martin de Keysere, avait exploit l'imprimerie de son défunt mari, au XIVe siècle. C'est une compositrice qui est à la casse.

lever des lettres, rôle dans lequel les doigts agiles féminins assurent déjà une supériorité marquée, en attendant que les progrès actuels de l'instruction mettent les femmes au niveau

AU XIX* SIÈCLE

Les ouvrières typographes ne manquaient pas, à la fin du siècle dernier, à Londres, où elles avaient formé une société; il y en avait encore en France malgré l'opposition des syndicats; à Moscou fonctionnait une imprimerie dirigée par une dame Herbeck. Le travail commençait à 8 h. du matin pour finir à 6 h. du soir avec une interruption d'une beure pour le repas. Les ouvrières, au nombre de quatre-vingts, travaillaient en deux équipes à la demi-journée (voilà déjà le travail à temps partiel!). Elles avaient deux se demie à Pâques, ce qui n'avait lieu dans aucune autre des typographies russes. Enfin, de l'aveu même de Mme Herbeck, depuis qu'elle employait des femmes, le travail était beaucoup mieux fait.

OSTRACISME DU XX° SIÈCLE

OSTRACISME DU XX° SIÈCLE
Pour justifier l'ostracisme qui a frappé les
femmes dans cette branche, on a prétendu
que la profession d'imprimeur offre de graves inconvénients, que peu de ceux qui s'y
adoment atteignent 50 ans, parce qu'on est
obligé de respirer un air vicié par les caractères composés de plomb, d'antimoine et
d'étain. Ces questions ont été discutées et
résolues grâce à une enquête faite avec soin
dans un grand nombre d'ateliers de Paris. On
vit, dans cette profession, aussi longtemps
que dans tout autre.
« En Suisse romande, ajoute notre conférencier, les compositeurs et imprimeurs se

rencier, les compositeurs et imprimeurs se sont distingués par leur acharnement contre le travail des femmes. Un article de la Sociéle travail des femmes. Un article de la Socié-té typographique suisse interdit actuellement (en 1900) l'emploi des femmes et limite le nombre des apprentis pour des raisons écono-miques, financières et morales!...» Le conférencier cite encore une grève dé-clenchée en 1863, contre l'imprimeur bien connu Paul Dupont, pour l'obliger à congé-dier son atelier de femmes en invoquant la loi salique (!) comme base de cette prétention. Ces quelques informations sur l'histoire de la femme dans la typographie (cette histoire

Ces quelques informations sur l'Instoire de la femme dans la typographie (cette histoire n'est pas encore écrite, avis aux historiennes) permettent de constater que la récente admission des jeunes filles à l'apprentissage de la typographie n'est qu'un retour tardif à une situation vieille de plusieurs siècles et qui avait subi une éclipse fort peu justifiée.



Marque de Jehan de Roigny, fameux imprimei qui travailla à Paris, de 1529 à 1565. Il ave épousé une des filles de Josse Bade, impr meur également. C'est une femme compos meur également. C'es trice qui est à la casse.

Un jour le fleuve parla par KAMALA NAIR

(Suite)

"
"An on, je n'oserai jamais!" haleta Janu.
"J'aurais trop peur. Et ils me chasseraient."
Le fleuve se mit à rire:
"Peur, toi?" «di-li. «Quand tu n'as pas peur
du lézard vert, ni du serpent dans les bambous
(Janu sursauta), ni des grands trains qui grondent
en passant sur le pont. Trop bruyants, les trains »,
ajoutat-il. "J'aime mieux les paquebots."
Janu oublia d'avoir peur du serpent dans les
bambous — dont elle avait d'ailleurs toujours ignoré
l'existence. «Qu'est-ce qu'un paquebot?" demandat-telle.

da-t-elle.

« C'est un grand bateau », répondit le fleuve, « si grand qu'il peut porter des centaines de personnes ; les paquebots voygent là-bas sur la mer avec des lumières qui brillent toute la nuit. »

Janu retenait son souffle.

« Est-ce qu'il en viendrait un jusqu'ici ? », deman-

Janu retenait son souffle.

«Est-ce qu'il en viendrait un jusqu'ici ? », demanda-t-erle.

Ça m'étonnerait », dit le fleuve. «Trop gros, tu comprends. Le catamaran de Chandu me suffit bien. Mais Chandu pourrait t'emmener voir un paquebot, un de ces jours.»

«On ne me laissera jamais aller », dit tristement Janu. «Oh! pourquoi suis-je une petite fille! »

«Essaye toujours d'aller à l'école », dit le fleuve. «N'oublie pas, ça ne dépend que de toi. »

Il paraissait plus endormi que jamais, et Janu l'entendait à peine maintenant. Elle ser forta les yeux et se redressa. Elle avait dù réver. Elle descendit de sa pierre et contourna avec précaution le bosquet de bambous pour rejoindre le sentier qui traversait les champs de riz. C'est alors qu'elle crut untendre de nouveau le fleuve. Il riait doucement sous cape, d'un rire satisfait et toujours endormi. Elle y était enfin arrivée, mais ce n'avait pas été sans peine. D'abord, il avait fallu qu'elle attende que son père soit parit pour les champs et que sa mère se soit mise à faire la cuisine. Elle avait alors peigné ses cheveux et mis dedans le ruban rouge que lui avait donné autrefois la mère de Meena. L'oncle avait terminé son petit déjeuner de riz froid et de mangues salées, puis s'était endormi, Le petit Apu suçait son pouce d'un air ravi. Ettan et Ramu étaient déjà partis pour l'école. Ramu se servait d'une ardoise qui avait d'abord été celle

d'Ettan. Janu almait bien la prendre, quand personne ne regardait, pour y faire des dessins; en silence, elle dessinait le bateau du Chandu, le petit bois de bambous ou l'école. Sur une ardoise, on peut dessiner des choses, et puis les effacer et les remplacer par d'autres.

Elle installa le petit Appu sur la natte et se dirigea vers la hale. Le petit Appu poussa un hurlement. Janu revint à la hâte et le prit dans ses bras. Le petit Appu gloussa de joie et lui enfonça un poing dodu dans la figure. Elle murmura: « Bon I je vois bien qu'il va falloir que je t'emmène I Mais si tu te mets à crier quand nous serons là-bas, je... le te jet dans les arbres et les perroquets viendront te prendre; »

Elle était arrivée à l'école hors d'haleine, et elle était restée près de la porte, à écouter le maître raconter l'histoire d'un prince nommé Açoka, qui était devenu un gand roi. Le petit Appu s'était endormi sur son épaule. Petit à petit, elle s'était rapprochée et avait fini par se trouver accroupie sur le sol de terre battue, au dernier rang, parmi les autres enfants. Le petit Appu se taisait, et Janu écoutait. Maintenant, le maître posait des questions. Tous les élèves étaient occupés à tourner les pages de leur livre ou à lever la main pour répondre. Quand l'interrogation fut terminée, le maître dit « Et maintenant, j'ai une surprise à vous annoncer. La semaine prochaine, nous prendrons le terin, jusqu'à Calicut, et là, je vous montrerai la mer et le phare. »

Des cris de joie accueillirent cette nouvelle. « S'il vous plaît, monsieur, qu'est-ce qu'un pharer e voienanda kutty, le fils du tisserand.

C'est un bâtiment qui ressemble à un catamaran, monsieur ? « demanda Natu, le fils du tisserand.

C'est un bâtiment qui ressemble à un catamaran, monsieur et le demanda Natu, la fils plus de trois kilomètres à pied, matin et soir, pour venir à l'école. « C'il eu trépondre à la question de Nanu ? » dit le maître, et Janu, oubliant tout d'un coup le petit Appu et sa propre timidité, se leva et répondit d'une voix claire: « C'e

Tableau chronologique des années où les femmes ont obtenu le droit de vote

Il nous a paru intéressant d'établir le tableau chronologique de l'octroi du droit de vote aux femmes dans le monde. Une étude approfondie de la commission de la condition de la femme des Nations Unies a été la base de notre travail. Sont mentionnés ci-dessous les pays où les femmes ont le droit de voter à toutes les élections et dans les mêmes conditions que les hommes. La date correspond à l'année où ce droit a été accordé. Il faut remarquer à ce propos que dans de nombreux pays, ce droit n'a pas été octroyé d'emblée mais couronna, en quelque sorte, une lente évolution, qui n'accorda, longtemps, que des droits partiels ou à des conditions différentes de celles des hommes. Ainsi, parfois, les femmes n'eurent longtemps le droit de vote qu'à l'échelon municipal. Elles durent parfois, pour avoir le droit d'exprimer leur opinion, prouver qu'elles étaient titulaires d'un diplôme leur ouvrant l'exercice d'une profession libérale (Argentine), qu'elles avaient 30 ans (Grèce, 21 ans pour les hommes), qu'elles avaient une certaine instruction (...qu'on exigeait nullement de leurs compagnons), qu'elles avaient payé des impôts d'un montant au moins égal à une livre sterling (ouest Nigéria), etc. En Belgique, par exemple, les femmes ont le droit de vote pour les affaires municipales depuis 1921; cependant, certaines d'entre elles eurent bien avant 1948 le droit de vote pour les élections nationales; il s'agissait des veuves et mères demeurées veuves de soldats morts au champ d'honneur ou de civils tués pendant la première guerre mondiale, ainsi que des femmes emprisonnées pour des motifs patriotiques pendant cette même guerre. Il nous a paru intéressant d'établir le tableau chronologique de l'octroi du droit de vote

Pour la pres femmes ont dans les m hommes. Ce pliquait qu' qui était al toyens d'ur élections lo non aux él le Wyoming femmes se accorder le tions fédéra	obt ependaux ors ors cales ection g est sont dro les.	enu s co dant fem un rrito et et ons f c der vu	le dondit , ce mes terri ire terr édér venu auto	roit droi du ' toire vota itori ales. un omat ote	de qu t ne Wyo e. Le iient ales Lo Eta iique aux C'éta	vote e le s'ap min es ci au mai rsqu t, le emen élec	r s - g - x is e s t - n
Le même dr mes par les et 1918.							
Nouvelle-Z	álani	de					
Australie							•
Finlande							•
'					9	:	•
Danemark							
Rép social.	sovi	étia	ue d	e			
Bielorussie							
Ukraine							
URSS .							
Luxembourg	3						
Canada							

Etats-Unis d'Amérique .

Dans plusieurs provinces du Canada, les femmes eurent droit de suffrage aux élections fédérales avant d'avoir le droit de prendre part aux élections provinciales.

catamaran, si grand que des centaines de gen peuvent y habiter, et...» Elle s'interrompit, parc que tout le monde la regardait; le petit Appt qu'elle avait réveillé en se levant, se mit à crite Janu ne savait plus où se mettre.

« Mais d'où sors-tu, toi ? » lui dit le maître. « Com ment l'appelles-tu? Tu es nouvelle ici. Et est-c que je ne vous ai pas dérendu, à vous tous, d'ame re vos petits fréres et vos petites sœurs à l'école Qui est ce bébé ? Qui l'a apporté ? Ailons, réponde noi! »

« Je m'ap-p-pelle J-Janu », balbutia-t-elle. Lu

Bon, bon, tu peux le ramasser et le garder avec toi. Viens à mon bureau. Les autres, vous pouvez sortir.

Ainsi, tu est la petite sœur de Gopi », dit le maître. « Un gentil garçon, Gopi. Je suppose qu'il e sait pas que tu es ici. Et ta mère doit s'imaginer que tu t'es perdue, avec ton petit frère. Maintenant, dis-moi, pourquoi n'es-tu jamais venue à l'école avant aujourd'hui? » Il tendit un crayon au petit Appu, qui lui lança d'abord un regard métiant, puis serra le crayon dans sa main potelée en riant de joie.

Lorsque Janu eut fini de raconter son histoire au maître, il était beaucoup plus de midi; quand elle rentra à la maison, sa mère était si inquiète qu'elle la gronda pour manifester son soulagement, et son père déclara qu'il allait prendre le bâton, un de ces jours, pour lui apprendre à aller se promener quand il y avait tant de travail à faire, et bien d'autres choses du même genre, comme c'était son habitude quand il rentrait fatigué à la maison. Mais elle garda pour elle son secret, aussi précieusement que la pièce de cuivre toute neuve qu'elle faisait briller avec du jus de tamarin tous les soirs, avant de la glisser avec précaution sous sa natte. Bien sir, quand Ettan — c'est-à-dire Gopi — serait rentré de l'école, tout le monde serait au courant de son escapade. Mais personne ne saurait ce que le maître lui avait dit, ne connaîtrait la promesse qui brillait dans son cœur comme la pièce de monnaie brillait au soleil. «Si tu veux vraiment venir à l'école», avait dit le maître. «Je tâcherai de convaincre ton père. Ne t'inquiète pas. Je suis sûr que nous trouverons un moyen. »

(A suivre.)

Cameroun occidental

Monaco Ouganda 1962 1962

1869	Rép. fédéra	le	allem	anc	le				1919
	Autriche							Ċ	1919
	Pologne			×					1919
	Suède .					•	•	•	1919 1919
	Tchécoslova Irlande	qu			:	:		:	1922
	Mongolie		÷						1925
	Roumanie							٠.	1928
	Equateur		٠.			•		, ;	1929
	Dans ce par								
	déclaré obli facultatif p	ga ou:	r les	fem	mes.	, IIC	,,,,,,,,,,	cs,	
	Afrique du								1930
1890	Espagne								1931
	Brésil .								1932
	Uruguay						•	•	1932 1932
	Thaïlande Ceylan		:		:	:			1934
1893	Cuba .		• :			:			1934
1902 1906	Turquie								1934
1913	Birmanie	٠			٠	٠			1935
1915	Les Philippi	ine	s .	ico:		•			1937 1942
1915	Républiques France .	. u		ıcaı	iics	:	:		1944
1017	Indonésie								1945
1917 1917	Guatémala								1945
1917	Hongrie							•	1945
1918	Italie .	•		٠		•		•	1946 1946
1918	Japon . Panama	•		•		•	•		1946
	Trinité et T	ob	ago		·				1946
	Yougoslavie								1946
	Albanie				٠				1946
	Libéria	٠			٠,	•	٠	•	1946 1947
	Argentine Bulgarie						•	•	1947
**	Vénézuéla			Ċ		÷			1947
	Belgique					٠.			1948
gens	Israel .								1948
parce Appu,	Chili . Costa Rica	•		٠	•	٠	•		1949 1949
crier.	Inde .	•	•	•	•			•	1949
Ca	Salvador			:	·				1950
Com- est-ce	Népal .								1951
d'ame- cole ?	Bolivie .								1952
onds-	Grèce . Jamaïque	•		•	•	•		•	1952 1953
	Mexique		:	:					1953
. Lui, e faire	Colombie								1954
	Ethiopie								1955
au. Le us ces	Ghana .	٠	•		•	•			1955
s sor-	Pérou . Nicaragua	•			•	٠	•	•	1955 1955
ec ce it plus	Cambodge				÷		:		1956
ide lui	Cameroun o	ori	ental						1956
ırçons.	Congo (Bra	ZZ	aville	:)		•			1956
. ,	Dahomey Côte d'Ivoi		•		•	٠	•	•	1956 1956
ajouta					•				1956
Janu.	Guinée								1956
r avec	Haute-Volt	a							1956
	Laos .								1956
dit le e qu'il	Madagascar Mali .			•			•	•	1956 1956
aginer	Mauritanie	•			:		·		1956
tenant, l'école	Niger .								1956
petit t, puis	Pakistan		. •		•				1956
t, puis ant de	Rép. arabe République	un	1e	·					1956 1956
ant do	Sénégal			rica	·		:		1956
ire au id elle	Tchad .		٠.			Ċ	÷		1956
qu'elle	Viet-Nam								1956
et son de ces	Haïti .				•				1957
mener	Honduras Liban .		•						1957 1957
t bien ait son	Malaisie	:			:				1957
. Mais	Nigéria (O	ues	it)				÷	÷	1958
sement faisait	Somalie								1958
avant	Chypre			٠		٠			1959
. Bien it ren-	Maroc . Tunisie	•							1959 1959
ant de que le	Burundi					:	:		1961
que le se qui	Rwanda								1961
mon-	Sierra Leon	e							1961